



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LI120000775

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Electronique et télécommunications

## Présentation de la mention

La mention de licence Electronique et télécommunications (E&T) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une licence générale à spectre large couvrant les disciplines de l'électronique, l'électromagnétisme, les ondes, le signal, les matériaux, l'électronique de puissance et l'automatique. La première année (L1) est une année d'intégration, la deuxième année (L2) une année de renforcement et la troisième année (L3) une année de spécialisation. Chacun des semestres se compose d'unités d'enseignement (UE) scientifiques, transversales ou d'ouverture et de langues pour un volume global d'environ 300 heures d'enseignement. Sa structuration fait apparaître deux parcours dès le quatrième semestre (S4) : Télécommunications et réseaux et Electronique et télécommunications. A partir du cinquième semestre (S5), il s'y adjoint un troisième parcours original à admission sur sélection : Image et son. Les débouchés de cette licence se font avant tout au sein des masters Image et son et Electronique, télécommunications et réseaux de l'UBO. Un nombre très limité d'étudiants sortant de L3 intègrent une école d'ingénieurs ou rentrent dans la vie active en tant que technicien.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	29 à 44
Nombre d'inscrits en L2	20 à 44
Nombre d'inscrits en L3	43 à 85
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	58 % à 85 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Comme bon nombre de mentions de licences générales de l'UBO, la mention E&T partage ses parcours avec deux autres mentions de licence (Physique et Sciences pour l'ingénieur (SPI)). Le premier point marquant est que la mention de licence E&T n'a aucun parcours qui lui soit propre. Le second point, encore plus surprenant, est que la



mention E&T est « incluse » dans la mention de licence Sciences pour l'ingénieur dans le sens où tous ses parcours sont aussi des parcours de la mention SPI. Il en résulte que l'existence locale de la licence E&T est délicate à justifier sans que cela ne remette en cause l'intérêt de ses parcours. Concernant ces derniers, il est souhaité que l'actuel parcours Electricité électronique automatique (EEA) prenne pour nom celui de la mention E&T pour une meilleure lisibilité. Même si cette évolution se justifie par le contenu pédagogique du parcours, il ne semble pas opportun d'avoir cette similitude de dénomination. Cela peut tout d'abord porter à confusion et ensuite laisser croire que le nom de la mention n'est pas suffisamment large pour intégrer les deux autres parcours.

Concernant le projet pédagogique de la mention E&T, il s'avère équilibré tant par son contenu que par sa répartition sur les trois années (L1 à L3). En complément à l'enseignement pluridisciplinaire scientifique et technique, des unités d'enseignement permettant d'acquérir des compétences additionnelles (certification en outils informatiques C2I ou en langue anglais) et transversales sont dispensées. Les TICE sont mis à profit par la plateforme pédagogique Moodle. Les procédures d'évaluation font apparaître des attributions de crédits européens (CE) non entiers et une compensation uniquement semestrielle.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont performants dans l'accompagnement des étudiants où l'aide apportée par l'équipe pédagogique s'avère souvent individualisée. Les parcours Télécommunications et réseaux et Electronique et télécommunications offerts en L3 de cette mention E&T semblent thématiquement assez proches pour un niveau « licence ». Leur flux global tendant à la baisse inciterait à les regrouper en un seul parcours.

Les poursuites d'études après la mention de licence E&T se concentrent presque exclusivement et de manière attendue sur deux masters de l'UBO. Il est surprenant malgré tout que le nombre d'étudiants intégrant une école d'ingénieurs ou intégrant directement la vie active soit si faible après le L3 E&T. Le champ disciplinaire de cette licence laisserait présumer du contraire.

Sur le plan du pilotage de la mention de licence E&T, de nombreuses actions sont menées par l'UFR pour valoriser ses formations. Le pilotage de la mention E&T proprement dite se fait *via* deux équipes pédagogiques (une première dédiée aux parcours Télécommunications et réseaux et Electronique et télécommunications, une seconde dédiée au parcours Image et son). Cette indépendance des équipes ne rentre pas dans la logique de l'unicité d'une mention de licence.

- Points forts :
  - Projet pédagogique équilibré entre l'acquisition de compétences scientifiques et techniques et l'acquisition de compétences additionnelles et transversales.
  - Soutien personnalisé à l'étudiant (tutorat, enseignants référents, soutien accru aux étudiants en difficulté (en dette)).
  - Valorisation active du diplôme (rencontres lycéennes, cordées de la réussite, portes ouvertes, salons étudiants).
  
- Points faibles :
  - Le fait que tous les parcours de la mention de licence E&T appartiennent également à la mention de licence SPI ne rend pas complémentaires ces deux formations.
  - Par sa dénomination, un parcours E&T au sein de la mention E&T est source de confusion (difficile lisibilité des deux autres parcours en particulier).
  - L'insertion professionnelle est faible après le L3 E&T.
  - Les équipes pédagogiques sont indépendantes les unes des autres.
  - La fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme ne sont pas jointes au dossier et certains indicateurs ne sont pas fournis.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



## Recommandations pour l'établissement

Au vu de la baisse importante des flux d'étudiants mentionnés durant les quatre dernières années de vie de cette mention de licence E&T, il serait souhaitable de rendre plus visible l'offre de formation du secteur. Aussi, l'adjonction d'une mention de licence SPI va dans ce sens et pourrait être bénéfique, à condition de supprimer la mention E&T. Cependant, afin de rendre plus cohérente l'offre globale de formation, il serait souhaitable de restructurer les mentions de licence qui sont directement impactées par cette création. La mention de licence E&T en est un exemple type.

Plus précisément, sachant que l'ensemble des parcours de la mention E&T apparaissent au sein de la mention SPI, l'existence des deux mentions fait débat. Plus spécifiquement, concernant la mention E&T, le regroupement des parcours Télécommunications et réseaux et Electronique et télécommunications pourrait être envisagé.